DEUX SIECLES

DE BOULE DE FORT

SOCIETE DE BOULE PEAN

LA BOULE DE FORT – UN PEU D'HISTOIRE

CITATIONS - le premier écrit connu de nos jours et faisant état d'un jeu de boule dans la région date de 1660, rue des Tanneries à Angers à proximité d'un jeu de paume entouré de jardins « dans l'un desquels jardins est installé un jeu de boule couvert d'ardoise, et un petit logement basty sous comble ».
Emile JOULAIN cite un texte de FURETIERES (1655) à propos du joueur de boule
« IL EXAMINE EN ELLE LE FAIBLE ET LE FORT ».
Dans un dictionnaire ancien sur le jeu de boule le même FURETIERES (1691°) précise LE FORT DE LA BOULE EST L'ENDROIT OU LE BOIS EST LE PLUS SERRE ET, PAR CONSEQUENT LE PLUS LOURD.

MYTHES ET LEGENDES

POURQUOI CE JEU ? D'OU PROVIENT-IL ?

Certains affirment que ce sont les mariniers de la Loire qui auraient imaginé le jeu de la Boule de Fort en jouant avec des grosses billes dans le fond des gabares. Comment auraient-ils pu vaincre les obstacles formés par les nervures des charpentes des bateaux ?
D'autres se plaisent à dire que les forçats de Jeanne de Laval, qui ont construit la Levée de la Loire, passaient leur temps libre à jouer dans les fossés avec leurs boulets. Cela voudrait dire qu'ils étaient libres de leurs mouvements et qu'ils avaient tout loisir de s'évader.
Sous le PREMIER EMPIRE, des grognards Espagnols ou de fins maçons, auraient été enrôlés pour renforcer la Levée de la Loire. Ils auraient amené avec eux des boules de bois avec lesquelles ils jouaient dans les cales des bateaux.
Avec de l'imagination on peut effectivement penser que la coupe d'un jeu de Boule de fort ressemble à celle des bateaux à fond plat qui naviguaient à cette époque sur la Loire.

On trouve des jeux de boules apparentés à la boule de fort dans différentes régions de France et d'Europe : la Bretagne, la Picardie, l'Angleterre.

André FOUCAULT ECRIVAIN ET HISTORIEN LOCAL aurait voulu trouver la clé de l'énigme «CONCERANT L'INCERTITUDE QUI DEMEURE SUR L'ORIGINE DE LA BOULE DE FORT » Il fait allusion dans son livre « L'ANGEVINE » à de rudes gaillards de Château-Gontier qui avaient parlé de relier Château-Gontier au Lion d'Angers en jouant aux boules (25km) le pari aurait été réellement fait et gagné, avant 1850. A cette époque les routes n'étaient pas bitumées, mais il est difficile d'imaginer que le jeu se soit poursuivi avec des Boules de Fort, ce devait être des boules rondes, moins rondes, il est vrai, que les joueurs eux-mêmes en arrivant au Lion d'Angers !!!!

LA FEDERATION DE LA BOULE DE FORT A ETE FONDEE EN 1907.

La forme de la boule et la nature de la piste se sont uniformisées petit à petit, en référence aux consignes fédérales, pour devenir ce que l'on connaît aujourd'hui

LA BOULE DE FORT AU LUDE

La boule de fort, discipline sportive et ludique compte actuellement au niveau local une centaine d'adeptes réunis au sein de la société PEAN rue Gendrottière. Cette activité moins répandue que dans le M et L a connu ses heures de gloire sous le second Empire jusqu'à l'après guerre (39 /45). Une quinzaine de jeux avec des règlements très spécifiques s'offraient aux amateurs. Réglementation stricte imposée par le régime autoritaire de Napoléon III visant à ce que les clubs, cercles et associations ne présentent aucun danger politique.

La première SOCIETE dite DE LA RUE DE BEAUVAIS ou encore Marchesseau voit le jour en 1833 et compte 20 adhérents.

La disparition du cercle des notables de la rue des Récollets et l'apparition de ce premier jeu regroupant cartes et lecture incitent d'autres quartiers à créer leur association. Ainsi naît la SOCIETE DES BICHOUSIERES en 1858 comptant 20 membres présidée par Michel Halqueberge.

Sur ses traces éclot la SOCIETE DE L'UNION en 1860 avec à sa tête le peintre Beulay qui regroupe 15 membres, qui se réunissent régulièrement rue des Récollets (rue de la cave au coq).

Le 7 octobre 1861 est crée la Société de l'EST rue du Montruchon elle accueille 22 sociétaires.

Par le registre des délibérations du CERCLE PEAN, qui commence Le 20 janvier 1867 on sait que le JEU DE TERRE DU CERCLE PEAN rue Gendrottière accueille 25 cotisants.
Mais pour la date de création de ce cercle, les éléments font défaut, sauf un acte notarié qui nous révèle son existence à la date du 1er novembre 1862, sans nous éclairer sur l'origine.

Par cet extrait de l'inventaire après décès de la dame Péan, du 17 mars 1863
(Me BAUDRY, notaire au Lude)

On constate que la société dite Péan est redevable d'un prorata de loyer du 1er novembre 1862 au jour du décès
Loyer annuel 150 francs.
On peut aisément en conclure que la société Péan est antérieure à cette date du 1er novembre 1862.

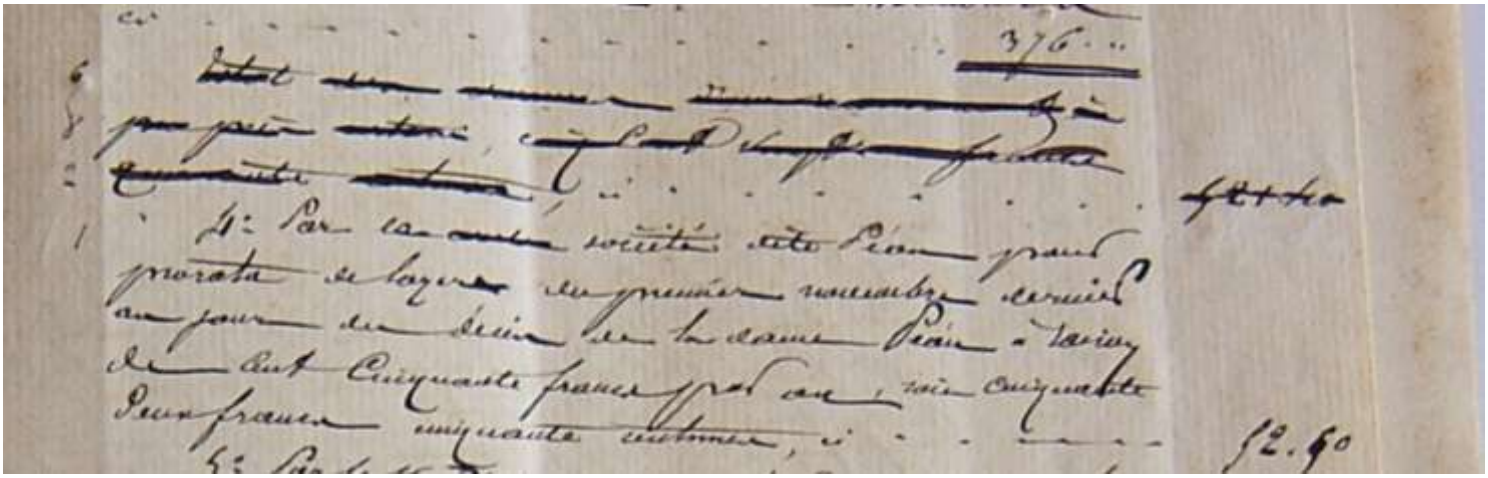

Le 21 février 1872 est crée La SOCIETE DE LA PLACE NEUVE elle regroupe 12 commerçants et artisans.
Son règlement est strict : fermeture du local à 22h, c'est un lieu où doit régner l'urbanité, la politesse et la plus grande décence.

Le 31 mai 1876 est crée LA SOCIETE DES LABOUREURS elle est à l'extérieur du Lude au lieu dit « La Courbe »

En 1873 est crée LA SOCIETE DU BOULEVARD DE L'HOSPICE.

Le 18 mars 1882 est crée LA SOCIETE DU MAIL présidée par le sabotier Cousin elle s'installe au café du nord

Le 21 juin 1882 est crée la SOCIETE DE LA RUE DES AFFRONTERIES elle regroupe 17 professionnels de la terre et du bâtiment.

LA SOCIETE DE L'AMICALE OUVRIERE DE LA CROIX VERTE réunit les ouvriers tanneurs, pêcheurs et mariniers.

Se crée également la SOCIETE DE LA BOULE D'OR.

EN 1900 LE CERCLE PEAN DEVIENT L'ASSOCIATION de la BOULE DE FORT PEAN.

Après 1900 des terrains s'implantent à Vaunaval, de part et d'autre du boulevard Fisson, côté champ de foire, dans les cours de l'auberge du cheval noir et du café de l'Ouest.

Ainsi sur plus d'un siècle une quinzaine de jeux s'offraient aux amateurs.

Après 1945 trois appellations vont différencier socialement les sociétaires

BAS DE SOIE ------- pour les sociétaires de
la SOCIETE PEAN
BAS DE LAINE-------pour les sociétaires de
la SOCIETE PLACE NEUVE
BAS DE COTON------pour les sociétaires de
la SOCIETE DE LA CROIX VERTE

Une seule société Subsiste aujourd'hui
la SOCIETE PEAN.

Pourquoi ce nom ?
André Péan, jardinier, habitant rue Gendrottière, était bien propriétaire du terrain où se trouve

actuellement le jeu de boule. Son épouse, Anne Léon, veuve en premières noces de Jacques Clairet, étant décédée, en 1863, ainsi que son fils en 1862, à son décès en 1877, le dit terrain utilisé par la société dont il faisait parti depuis l'origine, est revenu tout naturellement à la société.
Il n'a pas été trouvé d'acte de cession ou donation pour valider cet état de fait.

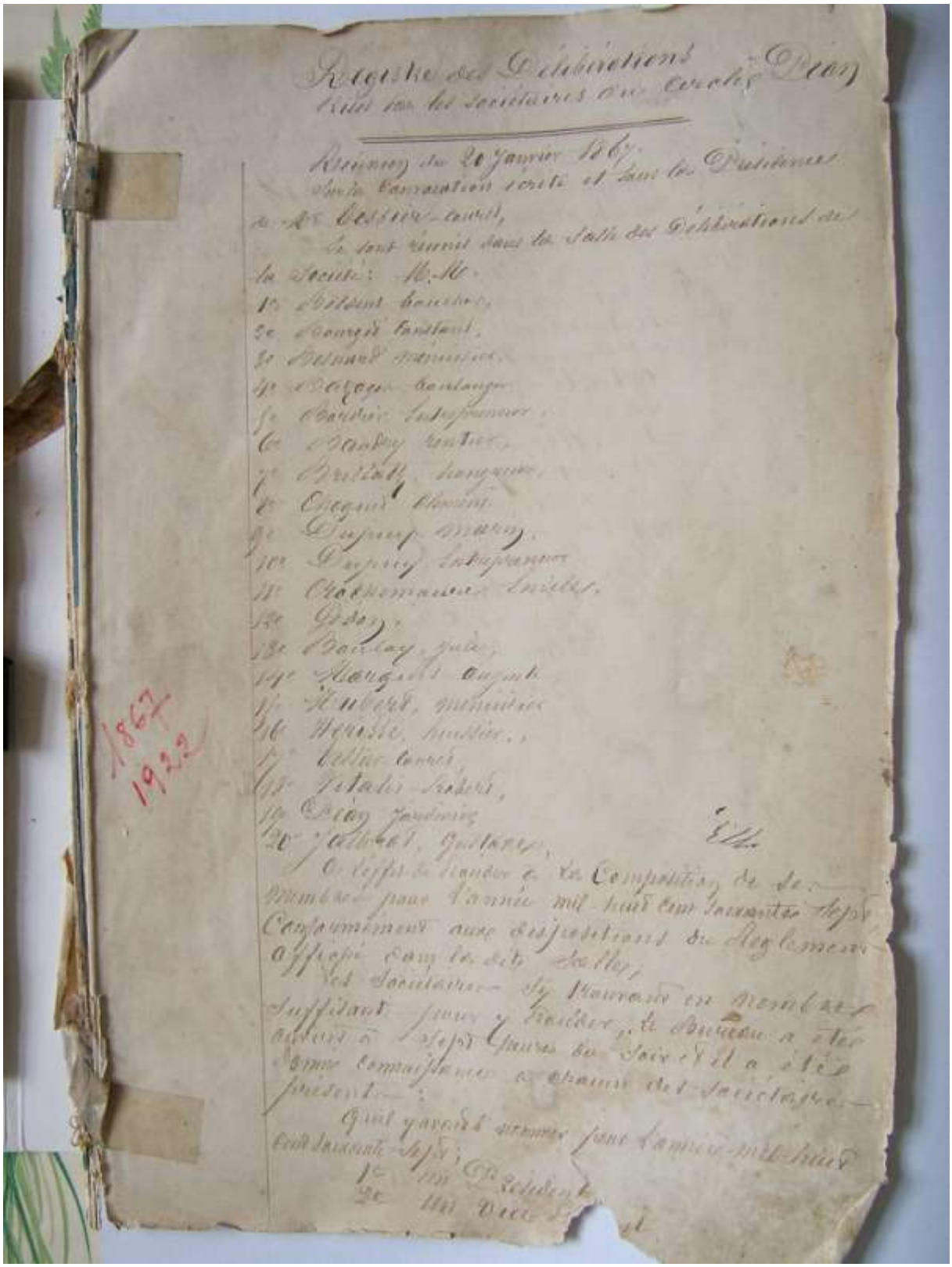

Registre des Délibérations
tenu par les Secrétaires de la Société d'Ecouen

Réunion du 20 janvier 1867.
Toute convocation écrite et sans les Présidences
de MM. Cessier-Lenoel,
Se sont réunis dans la Salle des Délibérations de
la Société : MM.
1° Bitaud Benoît,
2° Bourgès Constant,
3° Bernard Dominique,
4° Bogey Gaudange
5° Bardin Jean-François,
6° Baudry Victor,
7° Brillat, Jean-Marie,
8° Chegaud Clément
9° Dupuy Marcy,
10° Dupuy Jean-François
11° Chatonnaud Louis,
12° Ordon,
13° Barclay, père,
14° Mangeot Auguste
15° Hubert, Antoine
16° Héricé, Hubert,
17° Cellier Lenoel
18° Vitalis Robert,
19° Bréan Jardinier
20° Jallobert, Guillaume.

Et

Ce jour de dimanche a la Composition de ses membres pour l'année mil huit cent soixante sept conformément aux dispositions du Reglement affiché dans la dite Salle,
Les Sociétaires ayant Marcandé en nombre suffisant pour y traiter, le Bureau a été ouvert à sept heures du soir et il a été donné connaissance a chacun des sociétaires présents :
Qu'il y avait à nommer pour l'année mil huit cent soixante sept :
1° un Président
2° un Vice-Président

3° trois commissaires,
4° un secrétaire;
Que les membres sortants étaient rééligibles
Qu'il serait procédé à cette opération par bulletins secrets conformément aux dispositions du dit Reglement et chacun des membres présents a à cet effet fait son bulletin de vote et le déposé dans un chapeau à ce destiné et le dépouillement des votes fait sans désemparer par Mr le Président et deux scrutateurs nommés d'office ce fait connaître le résultat suivant :
Ont été nommés pour l'année 1869.
Messieurs :
1° Héristé président,
2° Bouby, vice président,
3° Beldent,
4° Dieguis, } commissaires
5° Dion,
6° Vitalis, secrétaire
Clos et arrêté le présent procès verbal de délibération les jour et an que dessus.

Bouby

maison de André Péan

Maryvonne BOMPAS
MJC Club Généalogie et Histoire locale
Janvier 2011